Ami du Clergé du 1er novembre 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Les Paraboles de l'Evangile. — 2e série : VIII. Les ouvriers de la vigne, 321.
Allocution pour le 11 Novembre. — Leçon de souvenir, de sacrifice, d'unité, 322.
Lectures sur l'Eucharistie. — « La Communion des cœurs dans la Fraction du pain » : X. Offrande de la communion, 323.
Conférences sur la Vie chrétienne. — III. La lutte pour la perfection, 326.

LES PARABOLES DE L'EVANGILE
(2e série)

VII
LES OUVRIERS DE LA VIGNE

Mes frères,

D'une scène familière, quotidienne, chez les Orientaux, Jésus tire une leçon pour les Pharisiens d'alors et pour ceux d'aujourd'hui, qui facilement reprochent à Dieu ses méthodes et son indulgence pour les pécheurs, et s'érigent en juges impitoyables audacieusement d'un Dieu de miséricorde.

Le maître de maison qui embauche des ouvriers est Dieu. Il sort au petit jour, à la troisième heure, à la sixième, à la neuvième, à la onzième enfin, tout près de la fin du jour, et chaque fois il envoie au travail ceux qu'il a trouvés oisifs. Insistance voulue de sa grâce qui revient sans se lasser à la charge, épiant l'heure favorable, convoquant les uns dès les jours bénis de l'enfance, les autres en pleine ardeur de la vie montante, attendant la Samaritaine et tant de ses frères à l'heure du midi, près de la fontaine... ou les domptant victorieusement, comme Saul sur le chemin de Damas, ou bien les captivant amoureusement au tout dernier instant, tel ce larron qu'on appelle voleur de Paradis et qui reçut, lui aussi, un denier : « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » Le dernier appelé... le premier servi ! Les autres ouvriers reçoivent aussi un denier. Dans la parabole, on les entend murmurer. « Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure et vous les égalez à nous ! »

Le maître n'a-t-il pas le droit d'agir en cela comme il lui plaît ? d'avantager qui bon lui semble, pourvu que les droits de personne ne soient lésés ? Il est libre. Il a la souveraineté absolue de ses décisions. Il est la dernière instance, sans appel possible à qui que ce soit. Il est en même temps que Justice parfaite, Bonté infinie, Amour miséricordieux.

Dieu donne à chacun ce qui lui est dû : c'est l'application d'une exacte justice. Le salaire a été fixé d'un commun accord. Mais il exerce à son gré sa libéralité envers quelques-uns, un grand nombre même, ceux que sa miséricorde attend au passage décisif, car dans la vie de tout homme, « il y a ce Dieu, à l'affût ». Tous, d'ailleurs, bénéficient de ces faveurs qui sont des dons purement gratuits, des grâces. Serait bien audacieux et déraisonnable qui reprocherait à Dieu de n'être pas assez généreux !

I. — *Applications pratiques*

Que nul n'ose dire : « Dieu ! je ne l'ai jamais rencontré ! Quand m'a-t-il donné du travail ? » Il est vrai que vous avez traité avec des hommes, vous, agriculteurs, vous, ouvriers, etc... Mais, vous dira un jour le Seigneur, maître de toutes choses, c'est moi qui t'ai confié ces terres, ce travail, cette usine, ce négoce, cette charge. C'est moi qui t'ai tracé ton devoir d'état, qui t'ai aidé à l'accomplir avec justice, bienveillance, bonne foi. Chaque fois que tu l'as fait, c'est moi que tu as rencontré.

Lorsque tu as accompli, dans l'obéissance et la confiance, tes devoirs d'époux, d'épouse, de père de famille, de mère, de fils, de fille dévouée, c'est à mon service que tu as travaillé. C'est moi qui te donnerai la juste rétribution.

Pour chacun il est une vocation particulière de Dieu à sa situation, à ses devoirs, à son apostolat. Vous ne pouvez rien sans le secours de sa grâce. Demandez-la. « Parlez à Dieu comme à un homme », disait le S. Curé d'Ars... comme à votre employeur : « Seigneur, dites-moi ce que vous voulez de moi à chaque instant, et aidez-moi à vous faire plaisir. »

II. — *Comprendre le plan de Dieu*

Ne vous scandalisez pas à la façon des pharisiens. Ces gens conscients de leur pureté légale, jugeaient exagérées les facilités accordées par Jésus aux publicains et aux pécheurs pour leur admission au Royaume. La parabole s'adresse à ces murmurateurs et leur enseigne que la récompense finale sera parfois accordée à une toute récente conversion. Dieu n'a pas besoin d'années pour faire son œuvre dans une âme. En un instant, un rayon de son Cœur peut faire épanouir une âme pour les parterres éternels. Au soir de la vie, vous serez jugés sur l'amour. C'est l'amour seul qui compte. « Au soir de cette vie, je ne Vous demande pas, Seigneur, de compter mes œuvres. Toutes nos justices ont des taches à vos yeux... (Entendez, ô pharisiens !) Je veux donc me revêtir de votre propre Justice et recevoir de votre Amour la possession éternelle de vous-même ! » (Ste Thérèse de l'E.J.).

Ceux-là dont les robes sont blanches, ils les ont lavées dans le Sang de l'Agneau... L'essentiel est qu'à l'heure du festin, le Roi vous trouve porteurs de la robe nuptiale. « Entre le parapet et l'eau, il y a eu peut-être un acte de contrition », disait encore le Curé d'Ars.

A fortiori, ne faut-il pas désespérer du salut des pécheurs qui meurent « munis des Sacrements de l'Eglise » et se revêtent de la Justice divine pour se présenter au trône de la Miséricorde.

III. — *Agir d'après la volonté de Dieu*

Toutefois, la parabole entière le proclame, il faut travailler dès l'heure où l'on est envoyé à la vigne. C'est le travail qui mérite salaire. Nul ne sera récompensé s'il n'a donné son effort persévérant, pas plus que ne sera couronné le soldat qui n'aura pas vaillamment combattu.

Le travail, ce sont les bonnes œuvres. « La fin de toutes choses est proche. Soyez donc prudents et sobres pour vaquer à la prière. Mais surtout ayez un ardent amour les uns pour les autres, car la charité couvre une multitude de péchés. Que chacun mette au service des autres le don qu'il a reçu... » (I Pet., IV, 7-10). « Que sert-il, m. f., à un homme de dire qu'il a la foi s'il n'a pas les œuvres ? Est-ce que cette foi pourra le sauver ? Si un frère et une sœur sont dans la nudité et n'ont pas ce qui leur est nécessaire chaque jour de nourriture, et que l'un de vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez, sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Il en est de même de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même » (Jac., II, 14-17).

* *

« Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur !..., qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père. » Retenons ces paroles de N.-S. ; elles soulignent tout ce que notre foi doit comporter d'effort sincère pour animer notre vie, afin que celle-ci se déroule dans le respect des droits de Dieu et dans l'abandon confiant à son amour miséricordieux. Ainsi soit-il.

ALLOCUTION POUR LE 11 NOVEMBRE

LEÇON DE SOUVENIR, DE SACRIFICE, D'UNITÉ

Mes frères,

11 Novembre 1951 ! Comme chaque année, depuis 33 ans, nous sommes fidèles à cette fête du souvenir. Une nouvelle guerre mondiale a fait rage depuis, un nouvel armistice est intervenu ; des Français se battent encore aujourd'hui et tombent en Indochine et en Corée ; et pourtant, c'est toujours l'armistice du 11 Novembre 1918, qui reste pour nous la date sacrée de l'hommage à nos morts, à ceux de 1914-1918, à ceux de 1939-1945, à ceux d'aujourd'hui. Signe de l'admiration, de la reconnaissance, de l'émotion que l'héroïsme de ceux qu'on nomma les « poilus » avait soulevées dans nos cœurs.

Mais justement, parce qu'ils furent si grands et parce que tant d'années ont passé depuis leur trépas glorieux, pourquoi nous réunir encore autour de l'autel du sacrifice de la messe, comme si nous pensions qu'ils dussent encore attendre leur récompense ?

Pourquoi ? Au moins pour ceci : parce que la messe est *leçon de souvenir, leçon de sacrifice, leçon d'unité.*

I. — *Leçon de souvenir*

Dans l'office du St-Sacrement, nous chantons : « O banquet sacré... qui rappelle le souvenir de la passion du Christ... »

En effet, par son institution, la messe est au moins cela pour tous les chrétiens, protestants et catholiques, le mémorial de la passion du Christ pour notre salut. Le soir du Jeudi Saint, quand N.-S. institua ce sacrifice, il dit à ses apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi. » Voilà ce qu'il a demandé pour perpétuer son souvenir parmi nous.

Pour rappeler la mémoire de nos morts, il est donc bien juste que nous choisissions parmi toutes nos cérémonies saintes la célébration de la sainte messe. La liturgie contient d'émouvantes prières pour les morts : absoutes solennelles, prières au cimetière, *Requiem.* Aucune, en dehors même de la valeur infinie de la messe pour notre salut, n'a une signification aussi haute de souvenir que le saint sacrifice. Et cela surtout quand il s'agit de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille. Car leur mort se rapproche de la mort du Sauveur. Eux aussi, c'est pour notre salut, — sans doute pour notre salut terrestre, — c'est pour nous qu'ils se sont sacrifiés.

Rien donc ne peut, comme la sainte messe, évoquer la grandeur de leur sacrifice. Nous sentons mieux, comme le disait Clemenceau, qu' « ils ont des droits sur nous », droit à notre gratitude, droit à ne pas laisser péricliter la cause pour laquelle ils ont donné leur vie.

II. — *Leçon de sacrifice*

Dans son beau livre sur le *11 Novembre,* le général Weygand a écrit : « La voix des morts nous dit : *abnégation* ».

Après les sacrifices que nous avons dû nous imposer pendant les deux grandes guerres, nous avons éprouvé comme un besoin de nous dédommager. C'est chose assez naturelle ; il faut à l'homme pour s'épanouir des conditions de vie moins difficiles. Mais toute réaction a ses dangers. Elle risque de passer les limites. Nous tombons d'un mal dans un autre.

Et le mal dans lequel nous sommes tombés c'est celui du refus de tout sacrifice. Nous estimons avoir assez souffert. Assez de contraintes, de privations, d'efforts !... C'est oublier que le sacrifice est une des lois de la vie ; — la vie est un combat : *militia est vita hominis super terram ;* — et laisser s'affaiblir en nous l'esprit de sacrifice c'est être déjà les vaincus de demain.

Or, évoquer le souvenir des sacrifices de nos morts en union avec le Sacrifice de l'autel, est nous rappeler cette loi imprescriptible. Il n'y a pas de rédemption sans effusion

de sang ; il n'y a pas de salut pour les peuples sans contrainte ni gêne : l'héroïsme ne s'improvise pas.

Devant l'autel de la messe, N.-S. et nos morts nous posent la même question : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? » Il est des heures dans l'histoire où le devoir envers son pays peut exiger le sacrifice de la vie.

Comme nous avons besoin de nous rappeler ces choses à une heure où on n'ose même plus prononcer le mot de patriotisme. Certes, ce doit être le plus grand des devoirs des conducteurs de peuples de tout faire et de tout tenter pour écarter de nouveaux conflits. Mais nous savons que les rivalités, les haines, les discordes existent entre membres d'une même famille et entre frères d'une même nation. Alors pouvons-nous nous croire à l'abri de toute nouvelle invasion ou acceptons-nous d'avance, de gaieté de cœur, la servitude ?

III. — *Leçon d'unité*

Je viens de faire allusion à la désunion des fils d'une même patrie. N'est-ce pas plus que jamais un des risques les plus grands du destin de la France ? La concorde n'existe plus et nous semblons revenus au temps où « les Français ne s'aimaient pas ».

Et pourtant, l'Evangile nous le rappelle, un royaume divisé est un royaume voué à la ruine. Notre histoire en porte témoignage. Car elle a connu ces époques des factions et des partis. La devise de l'héroïque peuple belge devrait nous rappeler la condition de la force et du salut : « L'union fait la force ». Et la France, comme le monde, est aujourd'hui coupée en deux blocs qui s'affrontent !

Comprenez-vous qu'il n'y ait pas lieu de rendez-vous plus désigné que l'autel pour nous réunir. La messe est le sacrifice de l'unité. A la messe, tous, nous chantons le même *Credo*, nous faisons monter vers Dieu les mêmes prières, nous communions au même pain. L'Eucharistie, c'est le pain consacré, mais enfin le pain, une multitude de grains mis ensemble, broyés, tous fondus dans une même pâte ; l'Eucharistie, c'est le vin consacré, mais enfin le vin, fruit d'une multitude de grains de raisin assemblés, foulés dans le pressoir, devenus un même breuvage. Riche symbolisme religieux : le corps de notre Sauveur a été broyé pour nos péchés et foulé dans le pressoir de la souffrance. Riche symbolisme religieux, mais aussi prenant symbolisme patriotique : notre salut nous le devons et nous le devrons, si jamais la guerre devait revenir sur nous, à la multitude des enfants de France, venus de toutes ses provinces, de tous les rangs de la société, de toutes ses familles spirituelles, unis dans un même effort et un même sacrifice.

Voilà ce qu'aux moins croyants d'entre nous dit cette messe, et n'est-ce pas déjà une grande leçon ?

* *

Pourtant à cette messe nous assistons d'abord pour nos morts. C'est à leur intention qu'elle est célébrée. Et nous voudrons qu'ils en profitent les premiers, s'ils en ont besoin, avant même que nous écoutions les leçons qu'elle nous apporte.

Nous sommes sévères pour la justice humaine, si courte et parfois si partiale. « Seul le Seigneur juge », dit l'Apôtre. Et s'il y a encore des dettes envers cette justice qu'elles soient acquittées par cette messe et par les prières qui nous y unissent !

Elle est noble la minute de silence que nous observons aujourd'hui. Elle permet à tous de s'unir dans une même pensée d'hommage à ceux qui sont morts pour nous. Mais nous comprenons bien qu'elle n'est d'aucun profit pour leurs âmes. Elles ont peut-être encore besoin de notre assistance. Nous les avons aidés alors qu'ils étaient au front ou en captivité. Prions que le sacrifice du Christ, renouvelé à l'autel, leur donne enfin, comme s'exprime la prière liturgique, « le royaume du rafraîchissement, de la lumière et de la paix ! » *Amen.*

LECTURES SUR L'EUCHARISTIE

La Communion des cœurs dans la Fraction du pain

X

OFFRANDE DE LA COMMUNION

La sainte communion peut-elle être offerte pour les autres ? Peut-on, par la réception de la communion, aider le prochain et obtenir pour lui l'application d'un mérite ou d'une grâce ? Le peuple catholique répond oui à cette question. On offre la communion pour les autres.

Les théologiens se sont aussi saisis de cette question et sont parvenus, en partie, à une réponse négative. A l'occasion de l'une de ces opinions négatives, nous voudrions discuter ici le pour et le contre.

* *

Quand on offre la communion, on prie Dieu de vouloir bien étendre à la personne visée les grâces que l'on reçoit dans cette communion. Elle est, en tant que sacrement, un moyen objectif efficace pour l'application du mérite rédempteur du Christ. La dispensation de la grâce s'opère au moyen des sacrements en vertu d'une efficacité que Dieu leur donne, et qui est indépendante des mérites de celui qui les reçoit. Celui qui reçoit *n'est donc pas*, dans le sacrement, celui qui confère la grâce ni le fruit. Il ne peut donc ni distribuer ni partager avec les autres, il est seulement le bénéficiaire. Ce qu'il reçoit, il ne peut le donner à d'autres, car la grâce sanctifiante n'est destinée qu'à lui. D'après saint Thomas d'Aquin [2], nul ne peut re-

[1] Dr Pinsk, dans *Zeitschrift* « *Liturg. Leben* », 1935, I, 14-18.

[2] Suppl., IIIa, q. 13, art. 2, ad 2.

cevoir un sacrement pour un autre, pour cette raison que, dans le sacrement, la grâce lui est donnée à lui et non à un autre. C'est ainsi que nul ne peut recevoir le sacrement de pénitence pour un autre. Il en est de même du Sacrement de l'Autel, — dans l'hypothèse où la communion n'est destinée qu'à celui qui la reçoit. S. Thomas pose aussi la question [3], de savoir si l'Eucharistie en tant que sacrement est utile à d'autres qu'à celui qui la reçoit. D'après son sentiment, elle n'est utile aux autres en tant que sacrifice, s'il est offert pour leur salut. L'édition de Turin [4] de la *Somme* de S. Thomas fait observer, en note, que la sainte communion, selon S. Thomsa, ne profite aux autres que *ex opere operantis,* et non *ex opere operato,* c'est-à-dire en vertu de l'acte de celui qui la reçoit, et non seulement du reste pour la satisfaction, *ad satisfaciendum,* mais aussi pour l'obtention de la grâce. L'Eglise (ajoute la note), a condamné avec raison le livre de Théophile Renaud, selon lequel la Communion pour les défunts serait une erreur populaire, une pieuse duperie et un intolérable abus. — Par *opus operantis,* on entend les œuvres et actes agréables à Dieu, qui accompagnent la Communion, la préparation, l'action de grâces, la puissance impétratoire et satisfactoire de la prière et des actions pieuses, les Indulgences qui peuvent être gagnées au moyen de la communion. Tout cela peut être offert à Dieu. Cette manière d'application, par mode de suffrage, n'est du reste pas seulement possible dans la communion, mais aussi *dans les autres sacrements.* On peut également offrir les actes et prières qui, par exemple, seraient faits à l'*occasion de la confirmation,* pour d'autres personnes. Le sacrement lui-même. en l'occurrence, n'est que l'occasion, le prétexte, mais non l'objet du suffrage transféré.

Qu'il soit question de tout cela précisément à cause de la communion, et non à propos des autres sacrements, cela tient au fait que nulle part l'on ne se trouve aussi proche de Dieu dans la prière que dans la communion.

Il ne semble pas toutefois que S. Thomas soit d'une opinion aussi restrictive. Dans un autre endroit [5], il dit en effet que l'Eucharistie n'est pas instituée pour opérer la satisfaction, mais « *pour nourrir, d'une façon spirituelle, au moyen de l'union avec le Christ* et avec ses membres ». L'union engendre *l'amour.* A la mesure de la flamme de cet amour sont réparties les grâces de pardon de la coulpe et de la peine. Selon lui, par conséquent, dans cette nourriture spirituelle, il y a une part également pour le prochain, pour le membre de l'Eglise. Comme il a été déjà dit plus haut, S. Thomas voulait que l'on trouvât dans ce sacrement, plus que dans les autres, l'expression de l'Eglise entière.

A la vérité, il faut observer que le fait de devenir un avec le Christ est hautement personnel et ne peut être transféré à personne autre. Lorsque deux êtres ne font plus qu'un, cette union ne peut atteindre qu'eux-mêmes, on n'en peut rien distraire pour le donner à une tierce personne.

Mais justement tout, dans ces lectures, a été écrit contre l'affirmation selon laquelle la communion ne serait destinée qu'à l'homme individuel et à nul autre. Bien que celui qui la reçoit demeure une personne incommunicable, distincte de toute autre, le Corps du Christ, lui, la nourriture spirituelle n'est pas dans le même cas. Le Christ est la tête, nous sommes les membres de son Corps, toute la communauté des saints est dans le Christ et accompagne le Christ !

* *

Du point de vue de la conception courante de la communion, qui ne connaissait presque plus le caractère social de ce sacrement, aucune explication satisfaisante ne peut être donnée de l'offre de la communion pour un autre. Que les actes, prières et bonnes œuvres du communiant puissent être transférés, cela ne constitue qu'une solution partielle. Le point essentiel du problème est esquivé et reste sans réponse. A quelles étranges considérations on aboutit, c'est ce que montre la thèse que l'on vient de citer. On y admet de manière parfaitement correcte que la sainte Communion signifie un resserrement de l'unité. La réception du Corps physique du Christ ne nous unit pas seulement à la personne du Christ mais au Christ en tant que Chef de l'Eglise, qui est un organisme spirituel. Mais au lieu de faire un pas de plus et de mettre en évidence la signification communautaire de la communion, on tourne court, pour aboutir, chose bizarre, au contraire : la communauté d'amour, l'union hautement personnelle avec le Christ et avec l'Eglise ne peut justement pas, dans cette opinion, être offerte pour un autre !

Où gît donc l'erreur ? Elle ne se trouve pas seulement en ce que la communion n'est pas considérée en tant que principe social d'unité. L'erreur gît *au dedans* de cette opinion même. L'on n'a pas pris garde que *l'Eucharistie n'est pas* totalement *un sacrement comme les autres.* On ne peut pas y parler d'une grâce sacramentelle séparée, comme dans les autres sacrements. Car, dans l'Eucharistie ce n'est pas seulement une grâce créée, qui est reçue, mais *l'auteur de la grâce lui-même !* [6]

Ce n'est donc pas seulement la prière intensive dans la communion, pas seulement les bonnes œuvres et les actes de vertu accomplis à l'occasion de la communion qui expliquent pourquoi le peuple catholique a « offert » jusqu'ici la communion et par là l'a

[3] IIIª, q. 79, art. 7.
[4] Edit. Marietti, 1922, t. v, p. 166.
[5] IIIª, q. 79, art. 5.

[6] Voir Conc. de Trente, Session XIII, chap. 3 : « Reliqua sacramenta tunc primum sanctificandi vim habent, cum quis illis utitur ; at in Eucharistia, ipse sanctitatis auctor ante usum est... »

mise au service du prochain, de la Communauté entière. *Le peuple avait le sens exact* de ce que l'Eucharistie est un sacrement tout à fait exceptionnel. Le peuple ne pouvait pas expliquer de manière satisfaisante pourquoi ce sacrement peut être offert, mais, en dépit des critiques de différentes provenances, il a tenu bon et il a continué à faire comme avant. Il avait *l'intuition juste* que la communion doit être autre chose qu'un simple véhicule de la grâce exclusivement pour celui qui la reçoit, et que *dans la communion il doit y avoir quelque chose qui se transfère au prochain.* Cet usage populaire était-il un obscur souvenir du passé, dans lequel la communion était le fondement et la source de la vie communautaire chrétienne, était-ce un sentiment imprécis des trésors qui reposaient sous l'amoncellement des oublis séculaires ? Qui saurait le dire ? Mais il y avait, dans le peuple, un vivant sentiment du fait que l'on peut offrir sa communion pour un autre.

On ne peut considérer que comme une disposition de la divine Providence, que l'offrande de la communion, malgré les déficiences de sa justification théologique, ait trouvé accès dans la pratique et se soit imposée [7].

* *

Avec les données qui ont été fournies dans nos lectures, la question de savoir s'il est permis d'offrir la communion pour le prochain, peut recevoir une réponse pleinement affirmative.

En effet, puisque, par la volonté, l'institution et l'exemple du Christ, l'Eucharistie devrait être un sacrement efficace pour la communauté, il s'ensuit que toute communion est un acte communautaire. Nul ne peut exclure son efficacité constructive pour la communauté. Elle existe au préalable et avant toute intervention, en dehors de toute intention, mais il est clair qu'elle peut aussi tomber sous cette intention. De même que la mesure de la grâce, en chaque communion, dépend de la coopération du communiant, de sa piété et de son amour, ainsi la communication de cette richesse de grâces à d'autres s'opère avec la coopération du communiant. Il s'ensuit que *plus le caractère communautaire est proclamé et voulu consciemment, plus fort et meilleur sera l'acte d'offrande, et plus abondante sera sa translation à d'autres. L'offrande d'une communion est un consentement à l'institution du Christ,* c'est une adhésion à son appel à l'amour, à la paix, c'est une imitation du Christ en son sacrifice d'amour, c'est une entrée dans les désirs les plus intimes du Cœur du Sauveur, qui est venu pour apporter l'amour, et pour prouver l'amour jusqu'au plus haut degré, en somme c'est l'accomplissement du Testament du Seigneur dans la dernière Cène.

Du moment que le Corps du Christ est le pont pour rejoindre le prochain, par ce pont s'opère, au moyen de la communion offerte, un véritable échange des biens de la grâce. Déjà l'appartenance au corps spirituel de l'Eglise confère un droit de participation à tous les mérites et à toutes les bonnes œuvres de l'Eglise. Déjà le fait d'être membre de la Communion des saints aboutit à une communauté des biens réciproque, à un « donner » et « recevoir » continuels, entre les divers membres. Déjà, par ce seul fait, d'une façon toute générale, tous ont un droit de participation à chaque communion bien faite et l'on peut aussi accorder une part dans l'offrande que l'on en fait. Mais du moment que le Corps réel du Christ est un pont construit vers le prochain et que, par ce pont, les trésors de l'amour, de la concorde et de la paix, du royaume de la grâce divine, nous sont et doivent nous être transférés par ce Corps, il est clair que le moyen de venir en aide au prochain, de lui être utile, est encore bien davantage mis en évidence. La coopération avec le prochain est rendue plus facile et plus compréhensible, que dans la simple participation au Corps mystique.

Celui qui offre la sainte communion pour d'autres se met par là même sciemment au service de l'amour du prochain. Il prend en effet le Corps du Seigneur, qui est un Corps offert pour les autres, de nouveau entre ses mains et il l'offre au Père céleste pour le salut des autres *(pro totius mundi salute).* Il éveille ainsi en lui-même le sens du Christ en tant que Victime. Cet amour qui lui est montré et témoigné dans le Corps du Christ, il veut, au moyen de l'offrande, l'étendre sur d'autres. Il veut que ce grand bonheur qu'il éprouve, ne reste pas enfermé entre les quatre murs de son Moi. Il veut que d'autres en jouissent.

Il songe : puisque Dieu est si bon pour moi, eh bien ! à mon tour, je dois être bon pour mon prochain.

Où Dieu répand ses dons, il est incommensurable dans sa bonté, et il dépasse toutes les attentes. « A celui qui peut tout faire, bien au-delà de nos demandes et de nos pensées, par la puissance avec laquelle il agit en nous, à lui soit la gloire dans l'Eglise et dans le Christ Jésus, dans toutes les générations... » (Eph., III, 20). Il eût été tout à fait contre la manière d'agir de Dieu de ne pas révéler, dans la communion, son amour débordant et de ne pas faire couler, dans la communion, sa grâce de l'un à l'autre, de l'individu à la Communauté.

Sa puissance efficace pour l'amour, pour la concorde et pour la paix, peut du reste faire beaucoup plus que nous ne pouvons demander ou soupçonner dans notre offrande même.

* *

[7] Dans *Stimmen der Zeit,* t. 134 (août 1938), le P. Joh. Beumer justifie cette offrande de la Communion en partant de la grâce sacramentelle de l'accroissement du Corps mystique et il invoque aussi la participation au banquet sacrificiel. Voir aussi, *Bibel und Liturgie,* XIII, 313-315.

Le pape Léon le Grand (440-461) déclare *(IVe Sermon pour le Jeûne de septembre) :*

« Ce que la Communauté accomplit mérite de passer avant ce que fait l'individu, et l'on doit se promettre un fruit particulier partout où règne la même activité et la même intention... Si le soldat de l'Eglise peut se montrer vaillant même dans un combat personnel, il encourra toutefois moins de dangers et il aura plus de succès, s'il aborde l'ennemi ouvertement, dans des rangs serrés, car ce n'est pas avec la confiance en sa propre force qu'il se porte à la bataille. Sous le commandement de l'invincible roi du ciel, il terminera heureusement, parmi ses compagnons d'armes, la guerre menée par tous. Le péril est moindre, quand un grand nombre se lèvent contre l'ennemi, que si l'on ose s'aventurer seul au combat. Il sera difficile de porter une blessure à celui qui s'abrite sous le bouclier de la foi, à celui qui est protégé en même temps par son courage et par celui des autres. Chacun cependant reste vainqueur, puisque chacun a combattu pour la même cause »[8].

Dans la troisième prédication pour le jeûne de septembre il souligne pareillement la valeur immense de l'action communautaire, pour le combat moral du chrétien :

« Il est infiniment précieux et efficace,... que tout le peuple chrétien se porte à la fois aux mêmes devoirs, que tous les rangs et tous les états des deux sexes travaillent dans le même esprit,... personne alors ne songe à sa propre utilité mais au bien du prochain »[9].

La sainte communion, elle aussi, a beaucoup à donner à la vie communautaire. Ceux qui se sont unis de façon si merveilleuse dans le Corps du Christ sont appelés à étendre l'amour qui leur a été prouvé, à devenir les apôtres de l'amour désintéressé, de la concorde et de la paix. Le Christ est le garant de la Communauté d'âme de la Fraction du Pain. Son banquet ne tolère aucun amour-propre, aucun égoïsme. C'est par l'esprit d'unité que le Christ a donné à sa communauté que l'Eglise se tient debout ou décline, et que se maintient ou décline toute société humaine. Telle est la vérité fondamentale de la vie communautaire.

S. Augustin nous fait un devoir d'aimer l'unité et S. Ignace d'Antioche parle de l'obligation de garder l'unité sous la hiérarchie établie par Dieu. La charité qui découle du sacrement de l'unité ecclésiastique ne se ferme pas, ne s'isole pas, elle veut se communiquer, elle est appelée à être le ferment de l'univers. Pour que le sacrement de l'autel apporte à l'univers les bienfaits qu'il doit produire selon la volonté du Christ, il faut qu'il soit connu aussi sous cet aspect particulier. Il était donc très opportun pour le Congrès de Budapest de l'année 1938 de prendre, pour l'Eucharistie, ce mot d'ordre : *Vinculum caritatis.*

La prédication et la catéchèse devront, à l'avenir, remettre en honneur, dans la mesure de leurs possibilités, cette activité unifiante de l'Eucharistie. Elles devront le faire avec d'autant plus d'insistance que cela a été davantage négligé jusqu'ici, parce que le monde veut voir un exemple de la force que donne l'unité; parce que le monde s'attend à ce que les convives du Banquet du Seigneur, dans la communion, démontrent que leur amour est allumé, selon le beau mot de Hirscher, « dans la fidélité à la vocation, la patience, le désintéressement, l'humilité et la charité » ; parce que le monde a besoin d'une chose, à savoir que les forces de séparation, de division et de désunion soient vaincues par la puissance de l'amour du Christ !

[8] Sermon 89.
[9] Sermon 88.

CONFERENCES SUR LA VIE CHRETIENNE

III

LA LUTTE POUR LA PERFECTION

La lutte pour la perfection peut se comparer à la construction d'un édifice : elle consiste à édifier toutes les vertus et à les équilibrer dans une harmonieuse unité. Or un architecte chargé de construire une maison s'informe d'abord de la qualité des matériaux à employer : est-ce du bois, de la pierre, ou du ciment armé ? De même, si nous voulons nous perfectionner, il importe que nous connaissions dans quelle mesure notre nature humaine s'y prête : constitue-t-elle un bon matériau ou un mauvais ? Est-elle susceptible d'une transformation, ou bien est-elle irrémédiablement corrompue ?

Cette question a reçu et reçoit encore des réponses très variées, dont voici les deux extrêmes. D'un côté, ceux que nous pouvons appeler naturalistes (au sens philosophique du mot) pensent que la nature humaine est foncièrement bonne : toutes ses tendances sont légitimes et il suffit de les satisfaire avec une certaine prudence pour réaliser tout l'idéal moral dont nous sommes capables. C'est la position de tous les païens, anciens et modernes, même s'ils abritent leur paganisme sous les apparences d'un christianisme mal compris — comme ce grand écrivain français mort récemment.

A l'opposé, certains esprits trouvent notre nature tellement viciée qu'ils la jugent inguérissable. Tels sont les luthériens authentiques et tous les autres protestants qui ne peuvent admettre la co-existence en nous de la grâce divine et de tant de misères consécutives au péché originel et renforcées par le péché actuel. Selon eux, tout homme ici-bas est foncièrement pécheur, et il ne peut posséder la vie divine qu'à son entr: au ciel. Tels sont aussi certains athées contemporains qui professent un paganisme égal et même pire, sans avoir la consolation d'un pardon dans l'autre vie.

I. — *Le pessimisme chrétien : son fondement, ses limites*

Par rapport à ces deux erreurs, naturalisme et pessimisme, quelle est la position du christianisme ? Tous ceux d'entre vous qui con-

naissent un peu la doctrine catholique répondraient sans doute volontiers qu'elle se tient à égale distance de ces deux extrêmes. Soit. Mais il ne faut pas entendre cette modération comme un timide compromis entre deux opinions exagérées. Le catholicisme, sûr de posséder la vérité, ne cherche pas à l'adoucir. Disons nettement, en deux mots, que sa doctrine est surtout pessimiste en ce qui concerne la nature humaine, et que seule, en définitive, la miséricorde de Dieu fonde son optimisme.

En effet, que nous soyons tous, non seulement très faibles, mais encore coupables, c'est ce qui est enseigné par toute la Bible. Les psaumes sont remplis de l'idée de péché. Les écrits du Nouveau Testament, composés sous l'impression toute fraîche du drame du Calvaire, renchérissent encore. S. Jacques nous dit que « nous péchons tous en beaucoup de choses » (Jac., III, 2). S. Paul affirme que « tous, Juifs et Grecs, sont sous le péché, selon qu'il est écrit : il n'y a point de juste, pas même un seul » (Rom., III, 9), et S. Jean nous avertit que « si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (I Jo., I, 8).

Au V[e] siècle, un hérésiarque, Pélage, prétendit que la nature humaine est bonne et que nous pouvons atteindre la perfection par nos propres forces : l'Eglise le condamna, le concile de Carthage, en 418, définit que tous les hommes naissent avec le péché originel, et le concile d'Orange, en 529, affirma que « personne n'a en propre que mensonge et péché » (D.-B., 195).

Voilà certes une doctrine à première vue décourageante. Et cependant l'Eglise n'a jamais favorisé le découragement : au contraire, dès les origines, elle a prêché et favorisé de toutes ses forces la lutte pour la perfection. Sous son impulsion, des armées d'ascètes ont peuplé le désert pour s'y livrer à la pénitence, ou se sont réunis dans des monastères pour s'y exercer à la vertu. Et en même temps qu'elle condamnait Pélage pour son optimisme trompeur, elle affirmait solennellement que l'homme n'est pas complètement corrompu, mais que, « s'il veut travailler fidèlement, il peut et il doit, avec le secours du Christ, accomplir les devoirs nécessaires au salut de son âme » (D.-B., 200).

C'est donc qu'il y a en l'homme des éléments sains qu'il faut développer, à côté des tendances corrompues qu'il faut réprimer. Comment faire le départ ? Comment distinguer le bon et le mauvais, le granit résistant et la pierre poreuse ? La question est d'une importance capitale : une orientation erronée ou simplement dangereuse dans l'édification de la perfection risque d'aboutir bien vite à une ruine stupéfiante et à l'écroulement scandaleux des colonnes les plus élevées. Pour voir clair dans ce problème si grave et si délicat, nous ne voyons pas de moyen plus sûr que de consulter S. Thomas.

Or, d'après ce grand Docteur, tout homme ressemble moralement à un malade dont les organes resteraient foncièrement sains, mais seraient momentanément détournés de leur fonction propre par suite d'un désordre. Ses diverses puissances spirituelles, intelligence, volonté, sensibilité, *ne sont pas essentiellement viciées, elles sont désordonnées.*

La sensibilité est attirée par le plaisir sensible sous toutes ses formes : cela est normal et conforme à son activité naturelle ; mais elle se porte au plaisir d'une manière anarchique, voulant sans cesse jouir égoïstement, sans en référer à l'intelligence et à la volonté. *Là est le désordre.*

La volonté à son tour est attirée par tout bien spirituel portant un reflet de beauté ou de grandeur. C'est bien encore, et conforme à l'activité d'une puissance spirituelle. Mais le désordre consiste en ce qu'elle ne suit pas les directives de la raison.

La raison elle-même a toujours pour objet la vérité, et seule la vérité intégrale peut la satisfaire. Malheureusement le réel, source du vrai, est si complexe qu'il faut beaucoup de temps pour en faire l'exploration exhaustive et la raison, par impatience ou sous l'influence de toute autre passion, se borne à un aspect des choses, exact mais partiel, et juge comme si elle possédait toute la vérité. Et là est l'erreur.

Voilà donc le diagnostic de S. Thomas : toutes nos puissances restent ordonnées vers leur bien propre ; elles sont donc, en soi, capables d'atteindre ce bien. Mais elles agissent d'une manière désordonnées, sans chercher à concourir au bien de l'ensemble, et c'est là leur grave défaut.

Est-ce à dire que le mal soit superficiel ? Non, nous dit encore S. Thomas. Le désordre dont nous venons de parler est profond, si profond qu'il fait partie de notre nature même : « natura filii iræ », dit S. Paul (Eph., II, 3). Dans l'état actuel de l'humanité, l'homme est aussi réellement pécheur qu'il est homme : il porte au plus intime de sa nature un principe d'anarchie qui fait de lui un être tiraillé entre les tendances les plus opposées ; semblable à un cocher dont les chevaux emballés s'enfuient en tous sens, il n'est plus maître de la situation ; et même il reste toujours plus ou moins de connivence avec les passions qu'il porte dans son sein. Au lieu de les faire rentrer dans l'ordre et de les orienter vers le développement harmonieux de son être afin de mieux servir Dieu, il agit presque toujours comme s'il était le maître absolu de sa destinée : il ne cherche qu'à jouir égoïstement du bonheur présent, et met sa fin dernière en lui-même. Alors que tous les êtres de la Création suivent docilement leur loi naturelle, l'homme est le seul qui ne suive pas la sienne, parce qu'il ne se conduit pas raisonnablement. Il est donc le seul — chose affreuse quand on y réfléchit — qui, s'il le veut, ne réalise pas sa destinée.

Ce tableau vous paraît-il sombre ? Il n'est